

ATTITUDES SOLIDAIRES

PROJET ECOSITE

Chargée de communication :

Danielle Libert Ferrer (dlibertf@free.fr)

Tel 0442634778 Fax 0442634839

Porte-parole :

Phil Arioli

<http://attitudes.solidaires.free.fr/>

toutnat@wanadoo.fr

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
ATTITUDES SOLIDAIRES	3
TOUT NATURELLEMENT INITIATRICE DU PROGRAMME	5
GÉNÉRALITÉS	6
HABITAT ET MIXITE SOCIALE	6
UN ENSEMBLE COHÉRENT: L'ÉCOPOLE	7
ARCHITECTURE ET URBANISME	8
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE	10
ECOHAMEAU	14
ECOPOLE	15
ALIMENTAIRE - AGRICULTURE	16
INCUBATION DE PROJETS NOUVEAUX	17
ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT	18
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	
EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT	
IMPORTATION – DISTRIBUTION – INSTALLATION	
FORMATION	20
TOURISME VERT	21
CONCLUSION	22
ANNEXES	23
RETROPLANNING	23
LA CHARTE	24

PRÉAMBULE

ATTITUDES SOLIDAIRES

Une volonté commune d'œuvrer au développement d'activités économiques centrées sur l'humain dans un environnement durable, nous a convaincu de mutualiser nos forces et ressources afin d'être plus efficaces dans nos actions.

Une quinzaine d'écocitoyens ainsi que les associations ci-après dénommées ont constitué l'association ATTITUDES SOLIDAIRES pour permettre la réalisation du projet EcoSite en Région PACA.

Nos activités, différentes, mais néanmoins complémentaires, nous permettent d'envisager des synergies transversales et les économies d'énergies qui en découlent.

Nous nous appuyons sur l'expérience de l'association Tout Naturellement, créatrice de liens solidaires. Philip Arioli, son coordinateur, est le porte-parole du collectif Attitudes Solidaires.

Forts de nos expériences, animés de l'esprit d'entreprendre en coopération mutuelle, nous avons choisis d'unir nos énergies pour réaliser un ensemble vivant, riche, éthique et solidaire, permettant de démontrer qu'il est possible de construire, travailler et vivre autrement.

↳ ECOAVENIR : Entreprise coopérative dans les secteurs du bois, de l'habitat et de l'environnement

↳ ERARD SERVICES : Agence commerciale développant le solaire photovoltaïque

↳ TOUT NATURELLEMENT, association créatrice de liens solidaires et environnementaux.

↳ TOUT NATURELLEMENT SOLIDAIRE, coopérative de consommateurs éthiques, solidaires et environnementaux.

CONSTRUIRE MAINTENANT, LOCALEMENT, ENSEMBLE

Le bien vivre et habiter autrement

ECO SITE

ECO HAMMEAU

ECO PÔLE

Logements Sociaux

Services aux Personnes

Alimentaire
Agriculture

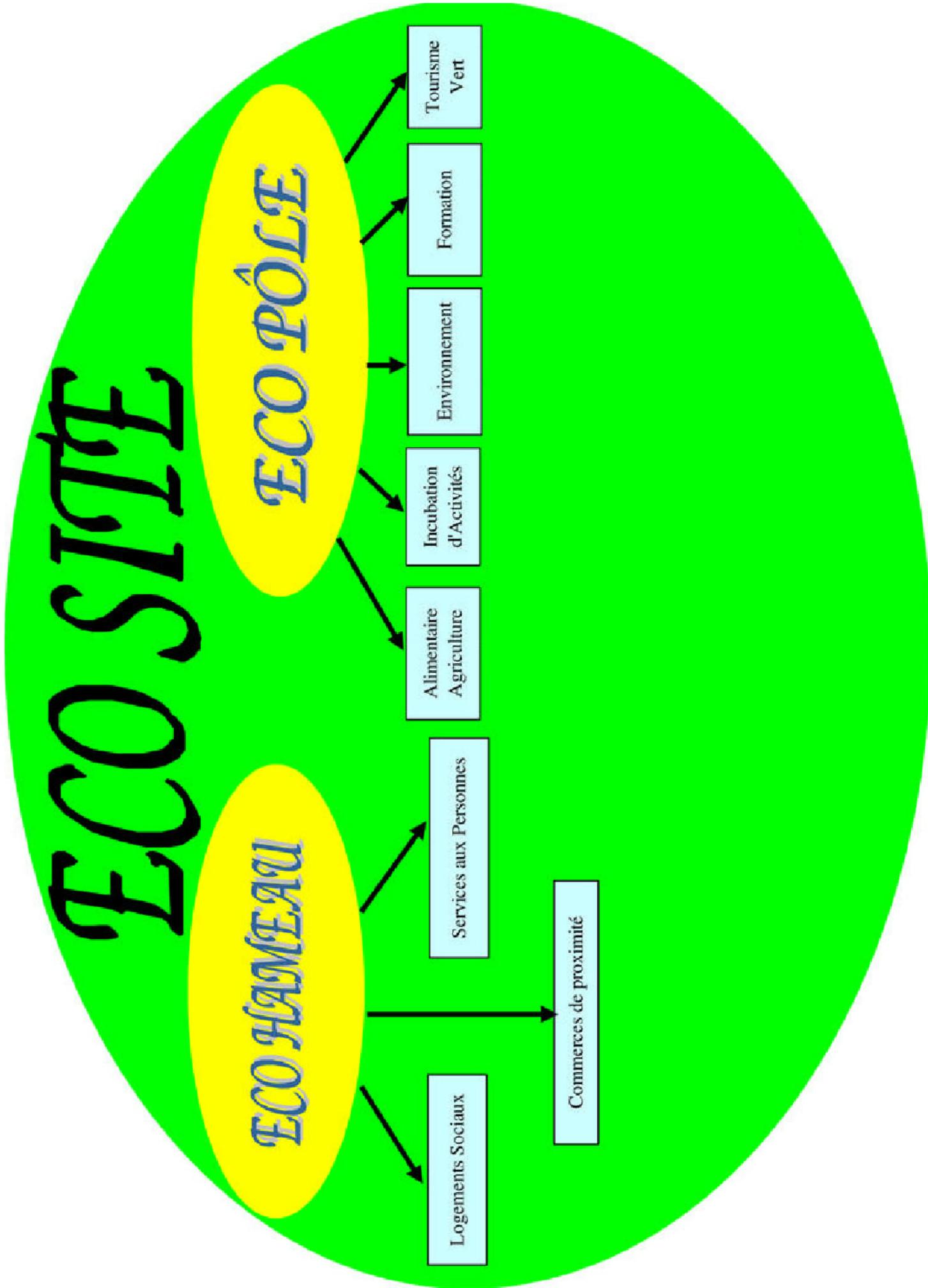
Incubation
d'Activités

Environnement

Formation

Tourisme
Vert

Commerces de proximité



L'ASSOCIATION TOUT NATURELLEMENT,

initiatrice du programme *

PRESENTATION

L'association TOUT NAT' a été créée en février 2001 suite au constat de la difficulté de se réapproprier notre devenir de citoyens responsables dans une société où la valeur dominante réellement développée est le profit individuel....

Fort de ce constat, de l'enquête et de l'étude action réalisée grâce au soutien du secrétariat à l'économie solidaire, (automne 2001) TOUT NAT développe une palette d'actions concrètes pour reconstruire le tissu humain dans son environnement naturel.

Au 31/06/06, c'est plus de 550 éco-citoyens qui ont fait la démarche d'adhérer à nos différentes méthodes qui permettent de se réapproprier notre devenir.

L'association, de type collégial, est structurée de façon participative, avec un CA comprenant 5 porte-parole en charge des actions et s'appuyant sur la pleine implication de l'ensemble des adhérents. L'ensemble du CA et de l'association peut compter sur les 2,5 emplois créés (bientôt 2 nouveaux en plus). Le programme est coordonné par un permanent salarié, PhiLIP ARIOLI¹, porte-parole du collectif ATTITUDES SOLIDAIRES.

↳ ESPACE CITOYEN D'INFO ET D'ECHANGES

↳ LIEU RESSOURCE DEDIE A L'ECONOMIE SOLIDAIRE

Animations, documentations, conférences sur nos thématiques.

Table d'hôtes associative et collective : accueil de groupe de 20 à 70 personnes, restauration exclusive à bases de produits (majoritairement bio) issus des fermes de nos adhérents locaux. Accueil, incubation et soutien de nouveaux projets solidaires. Ecoute, veille et structuration de la demande citoyenne émergente pour la traduire en actes concrets et utiles.

↳ L'AUTRE MARCHE

Organisation et gestion de circuits courts entre différents collèges d'adhérents : collège de consommateurs, de producteurs paysans bio locaux, de producteurs de matériaux et matériels manufacturés pour les énergies renouvelables et l'éco-construction. Paniers primeurs hebdomadaires, commandes mensuelles de produits alimentaires et quotidiens (lessives, etc ...). Achats groupés et assistance professionnelle à l'installation de produits d'éco-construction.

¹ ancien salarié de NORM LIPEMEC filiale de LIP de 1974 à 1976, membre fondateur et dirigeant de plusieurs SCOP, directeur marketing et général de PME internationales, cofondateur de Cigalin (club d'investisseurs éthiques et solidaires) et de TOUT NATURELLEMENT

GÉNÉRALITES

Nous avons créé l'association ATTITUDES SOLIDAIRES afin de mener un projet de grande envergure en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'enjeu est de créer un site-pilote cohérent et respectueux, d'un point de vue humain, environnemental et économique.

Nous constatons en effet une parcellisation des problématiques de la société moderne et des moyens permettant de les combattre, que ce soit en terme d'accès à l'emploi ou au logement, de participation citoyenne et d'exclusion, où encore de respect des environnements.

Conscients des paradoxes, incohérences et déperditions d'énergies qui peuvent naître de cette parcellisation, nous soutenons l'idée d'une démarche écologique au sens large, c'est-à-dire une prise en compte des interactions de toutes natures entre l'Homme et son environnement.

Ainsi, notre action entend s'inscrire dans le principe de solidarité, et sera menée de manière volontairement transversale sur des domaines tels que l'économie sociale et solidaire, la lutte contre l'exclusion et le développement soutenable. En ces temps de gaspillage et de surconsommation, il nous semble essentiel de réfléchir aux moyens d'économiser énergies et ressources en nous rassemblant sur un même site.

Nous appuyant sur une dynamique d'action collective et de coopération, nous entendons développer les axes suivants :

HABITAT ET MIXITE SOCIALE : UN ECOHAMEAU

"Un groupe de maisons (tout ou partie auto-construites) avec un éco-bilan exigeant (économie d'énergie et empreinte écologique) qui se donne des moyens mutualisés: entraide, formation, conseil... et des structures en commun (constructions, espaces collectifs, gestion des ressources et des déchets)"².

S'inspirant de cette définition, Attitudes Solidaires a imaginé la création d'un ensemble de petites unités d'habitation (70 m²) écologiques (matériaux naturels, énergies propres, gestion des déchets...) intégrées dans un site préservé.

Au cœur de cet éco-hameau, des bâtiments permettant d'accueillir "les anciens" dans des conditions optimales disposés autour d'une place centrale ainsi que des locaux destinés aux commerces et services de proximité.

A proximité de ce site, un camping constitué de petits bungalows permettra d'accueillir familles et visiteurs, mais aussi touristes en quête de qualité environnementale dans une démarche de tourisme social.

Nous imaginons cet éco-hameau comme une vitrine du développement durable en matière d'éco-construction intégrée dans un environnement réfléchi et nous comptons développer la formation professionnelle dans cette optique.

² définition de François Plassard, agro-économiste, initiateur de la démarche éco hameau qui a reçu le prix régional Midi-Pyrénées et le prix national de l'innovation Balise 2003 (France Initiative) sur le thème du développement durable.

UN ENSEMBLE COHERENT : L'ECO-POLE

Détaillé sur le schéma ci-joint, l'éco-pôle est destiné à rassembler les énergies oeuvrant dans le même but, celui de l'économie sociale et solidaire.

Afin de déterminer les conditions d'intégration de nouvelles activités sur le site, ainsi que les besoins, les attentes et les apports de chaque candidat, une charte éthique a été élaborée collectivement. (annexe 2)

Attitudes Solidaires souhaite stimuler l'économie locale, en employant prioritairement les habitants de l'éco-hameau, mais également en intervenant dans le secteur de l'insertion sociale et professionnelle.

L'éco-pôle entend être –et demeurer– un lieu ouvert sur son environnement, de nombreuses journées « portes ouvertes » et moments d'échanges ponctueront l'année.

Enfin, dans une région particulièrement propice, Attitudes Solidaires assurera la promotion des énergies renouvelables en accueillant une activité de recherche et développement dans le domaine, et en favorisant la formation professionnelle des installateurs.

Rappelons en conclusion que toutes les structures engagées dans la démarche EcoSite oeuvreront pour la mutualisation des ressources, réduisant de fait les frais de fonctionnement de toutes leurs activités.



ARCHITECTURE ET URBANISME

Le terrain devra se situer dans la Région Provence Alpes Côte d'Azur. Il serait souhaitable qu'il soit à proximité d'un axe doté de transport en commun.

Une superficie de minimum 6 hectares est nécessaire, pouvant être élargie d'entrée de jeux ou a terme à 8, 5 ha:

- ⌘ 1,5 à 2 ha pour l'habitat de 16 (minimum) à 40 foyers (maximum)
- ⌘ 1,5 à 3 ha pour les activités agricoles.
- ⌘ 1,5 ha pour le Tourisme vert.
- ⌘ 1,5 à 2 ha pour le pôle d'activités socio-économiques et écologiques.



ARCHITECTURE

Constructions bioclimatiques solaires semi-collectives et individuelles.

Chaque construction sera conçue de façon modulaire (modules de 70m² complétés - ou non) et imbriquée permettant la mixité sociale et la solidarité entre les habitants.

Eclairage réalisé avec de l'électricité photovoltaïque, de l'éolien complété par le raccordement au réseau.

Chauffage par le plancher basse température. Énergie renouvelable à définir (solaire, bois déchiqueté, etc.).

Matériaux sains non polluants à l'usage et à la fabrication : Bois, chanvre de construction et d'isolation, paille, briques de terre crue ou G19, laine de mouton ou de chanvre. Pas de ciment mais de la chaux. Pas d'armature métallique (nocivité des ondes) mais ossatures en bois assurant le parasismique. Menuiseries en bois avec triple vitrage. Récupération de toutes les énergies transformables.

Récupération des eaux de pluie permettant de créer un circuit de distribution secondaire pour le lavage, l'arrosage et les chasses d'eaux. Possibilité de réaliser des toilettes sèches à la demande.

Purification des eaux usées par lagunage en 4 bassins, le quatrième permettant de remplir un bassin d'arrosage et d'agrément.

URBANISME

☒ La conception du site prendra en compte les personnes porteuses de handicap et celles à mobilité réduite.

☒ Priorité aux piétons et cyclistes : le site ne devra pas être traversé par des voies à usage automobile.

☒ Intégration paysagère.

☒ Orientation SUD, sud-ouest pour toutes les habitations.

☒ Constructions organisées autour d'un accès en cul de sac permettant la sécurité des enfants.

☒ Jardins collectifs et individuels.

☒ Espaces et constructions permettant une vie sociale collective.

☒ Locaux permettant des services en commun.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET JURIDIQUE

Ces constructions semi-collectives et individuelles accessibles en nue-propriété collective ou en Société coopérative d'habitats, éventuellement de type HLM, permettra à tous l'accession à la propriété ou au locatif.

Il n'est pas possible de chiffrer le foncier dans l'état actuel de la spéculation foncière ambiante. De ce fait, nous envisageons de pouvoir faire une dation ou obtenir d'une collectivité locale une concession amphiéotique soutenue par l'établissement foncier régional, les organismes sociaux de l'habitat et autres.

Concernant l'habitat et les infrastructures diverses nécessaires, la coopérative d'habitat et d'activités pourra en assumer la charge totale, en intégrant les différentes aides publiques ou privées qu'elle pourra drainer.

Les coopérateurs souscripteurs seront :

⊗ Les non résidents, soutiens du projet.

⊗ Les résidents paieront un remboursement sous forme de location-accession à des parts d'un bien collectif.

La construction d'un tel programme intégrera pour partie de l'auto-construction pilotée par des professionnels et de la réalisation "prêt à habiter" par une entreprise d'insertion spécialisée en éco-construction, encadrée par notre équipe dirigeante spécialisée.

Une entreprise serait créée pour la circonstance en coopération avec 2 structures d'insertion de Marseille spécialisées dans le bâtiment et destinées à s'installer dans le pôle d'activité. L'ensemble des matériaux nécessaires à la construction de l'EcoSite fera l'objet d'un achat groupé par un service existant actuellement au sein de Tout Naturellement. Les coûts de réalisation s'en trouveront ainsi réduits.

Cette activité sera pérennisée au-delà du chantier sous forme de coopérative de consommateurs et installée dans le pôle d'activité comme activité durable d'aide à l'approvisionnement en circuits courts.

Afin de créer une réelle dynamique collective et d'intégration, la partie maison commune sera auto construite. Les calculs de coût des surfaces construites sont envisagés sur la base de :

⊗ 16 a 40 unités d'habitation de 70 m² moyen de base, soit 1 120 m² ; (à 2 800 m² maximum)

⊗ Une maison commune centrale, soit 300 m².

⊗ Des bâtiments d'activités tertiaires et de production pour l'EcoPôle (bureaux, salles d'expositions, de cours, cabinets médicaux, hangar de stockage collectif...) soit 2 000 Å 3000 m².

↳ un éco-camping de 50 emplacements dont 10 double bungalows de 25 m² chacun, un bar-restaurant de 150 m², un bâtiment d'accueil de 75 m² et un bâtiment technique de 25 m², soit 500 m².

soit un total général construit de 3 920 m² à 6 600 m² .

l'ensemble des activités et surfaces projetées sont adaptables en fonction du site de réalisation retenu.



Le prix de revient au m² de la construction seule (hors VRD et foncier) prête à habiter (hors finitions types lasures, cires décorations ...) doit pouvoir permettre l'accès aux plus grand nombres grâce à nos techniques d'approvisionnement groupées et de réalisation en circuits courts :

↳ 160 € en auto-construction.

↳ 330 € pour les bungalows et pôle d'activité via la structure d'insertion.

↳ 500 € en construction de l'habitat par la structure d'insertion. (prêt à habiter)

Il faut ajouter à ces prix de revient, celui des infrastructures collectives liées au bâti (VRD, divers aménagements...) soit 165 € par m² construit.

Soit, sur une hypothèse de 1/3 d'habitats auto-construits, un budget construction total, hors foncier peut varier entre 1 911 800 € et 3 272 000 €

Le foncier (en dation, achat ou location-vente), est estimé entre 500 000 et 700 000 € selon la taille mini ou maxi,

Le prévisionnel global est de :

Version minimum : 2 411 800 €

Version maximum : 3 972 000 €

Ces prix n'englobent pas les surcoûts liés à l'autonomie énergétique totale (éolien et photovoltaïque) qui feront l'objet d'un cofinancement complémentaire avec un autofinancement couvert par la marge dégagée

Soit un coût moyen global (tout confondu) construit compris entre 615 et 602 € le m² selon la surface (mini ou maxi) développée.

En moyenne, le coût du bâti pour une surface de 70 m² (y compris la cote-part de la maison commune) s'élèvera à environ :

Pour la version de projet	maxi		mini
en auto-construction entre	33 400 €	et	40 100 €
en réalisé (prêt à habiter) entre.	57 250 €	et	63 920 €

Auquel il faut ajouter une marge pour frais de gestion et d'autofinancement générale qui peut être estimée à 15% du coût de réalisation brute, soit :

pour un 70 m ² , si projet	maxi		mini
en auto construction, entre	39 300 €	et	47 200 €
pour un "prêt à habiter ", entre	67 350 €	et	75 200 €

Ces prix peuvent permettre d'envisager des accessions à l'habitat en propriété collective par une location vente, hors charge, sur une base d'un amortissement étalé sur 15 ans base de taux d'intérêt de 5 % de

	si projet	maxi	mini
POUR UN 55 M2,			
En autoconstruction		244 €	293 €
En prêt à habiter		418 €	467 €
Pour un 70 m2			
En autoconstruction		310 €	385 €
En prêt à habiter		533 €	595 €

Ces prix estimatifs sont basés sur du vécu professionnel de la construction d'une habitation éco-auto-construite et sont donnés à titre indicatif. Ils ne tiennent pas compte de la marge et des bénéfices commerciaux réalisés habituellement par les lotisseurs, promoteurs et constructeurs intervenant dans de tels programmes.

Coût énergétique: Objectif 15 kw / m² / an ⁽³⁾, grâce à une parfaite maîtrise de l'énergie globale, une mutualisation de la production de chaleur, d'eau chaude sanitaire, d'électricité, et le concept bioclimatique (accumulation dans le sol et les murs, parfaites expositions, isolations, inerties et ventilations).

De ce fait les coût de charges énergétique s'en trouveront réduits à :

³ actuellement dans l'habitat, le coût de charge énergétique est en moyenne de 180 kw /m² /an. source ADEME

pour un 55 m²: 150 € an

pour un 70 m²: 180 € / an



ECO SITE = habitats intermédiaires de qualité et économes en énergie !!!

Un tel projet fait l'objet d'un comité de pilotage et d'un comité de suivi des engagements afin de rendre un mémoire technico-économique de la phase réalisation mais aussi de la phase fonctionnement dans le temps.

ÉCOHAMEAU

Attitudes Solidaires démarre ce projet en respectant le fondement de la philosophie partagée par tous ses acteurs **que chaque participant ait le désir de s'impliquer dans une dynamique collective** tout en respectant les principes suivants :

- ⌘ Participation démocratique à la gestion tout en trouvant un mécanisme de prise de décision à la fois centralisé et décentralisé suivant les points de discussion.
- ⌘ Constructions de qualité et peu coûteuses pour casser la spéculation dans le domaine de l'immobilier et du monde du travail.
- ⌘ Site dont le fonctionnement ne nuise pas aux habitants internes et externes.
- ⌘ Agréable à vivre et constituant une vitrine donnant l'envie d'y habiter et travailler.
- ⌘ Reproductible avec une création de cellule de suivi et d'accueil pour les personnes intéressées.
- ⌘ Règlement de vie collective : pas de réclusion, pas d'immixtion.
- ⌘ Réaliser une intégration : par tranches d'âge et au plan social, culturel, économique.
- ⌘ Intégrer le principe de l'échange

Le principe d'auto-construction va permettre de créer un climat de coopération et d'entraide qui est le fondement de ce projet. Les personnes ne réalisant pas la construction de leur habitat seront conviées à participer à la construction des locaux communs, ceci afin de souder le groupe des habitants et favoriser la mixité sociale.

Le collectif retiendra en priorité les personnes et les associations motivées et engagées qui viennent dans le but de réaliser une action commune favorisant l'auto formation et la coopération.

Les critères de mixité sociale, culturelle et générationnelle seront également prioritaires.

ECOPÔLE

L'Eco-Pôle se conçoit comme le regroupement dans un même lieu de différents acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, ayant chacun une spécificité, mais néanmoins complémentaires.

Effectivement, il nous semble judicieux de rassembler nos énergies et ressources afin de dégager des économies (partage des locaux ; des outils de production ; mutualisation d'emplois salariés spécifiques ; réduction des transports...) et de créer un effet de synergie (la proximité développant de fait des collaborations et partenariats).

Ainsi, l'économie sociale et solidaire telle que nous l'imaginons, soucieuse de l'homme et de l'environnement mais aussi basée sur des règles de gestion saine n'a pas actuellement, à notre sens, la place qu'elle mérite.

Le développement de nos pays engendre divers maux (pollutions, recherche exponentielle de profits, exploitation des ressources naturelles...) : **il est d'intérêt public et collectif, aujourd'hui, de proposer des alternatives.**

L'Eco-Pôle sera créateur d'emplois durables, qu'ils soient directs ou indirects. Nous voulons développer un site de vie économique qui soit de grande qualité environnementale : utilisation de matériaux de construction sains, d'énergies naturelles, gestion des déchets, limitation de l'impact sur l'environnement, intégration paysagère.

Par ailleurs, nous souhaitons développer et favoriser, dans les structures s'installant sur l'Eco-Pôle, l'insertion par l'activité économique.

Dans cette optique, nous souhaitons que se mette en place un Comité d'Ethique, constitué des acteurs du projet et d'experts reconnus. Ceci, afin de développer une action transférable autour de pratiques sociales et culturelles respectueuses de l'homme et de l'environnement.

ACTIVITÉS

ALIMENTAIRE-AGRICULTURE

Approvisionnement : "L'AUTRE MARCHÉ"

L'association TOUT NATURELLEMENT a pour objectif de promouvoir l'accès aux produits locaux de qualité. Ainsi, elle développe des partenariats et des complémentarités entre les agriculteurs autour d'une charte éthique définie collectivement.

Le fonctionnement favorise le circuit court, la traçabilité, et établit une relation privilégiée entre producteurs et adhérents-consommateurs.

Ainsi, chaque adhérent s'engage de manière solidaire auprès d'un groupe d'agriculteurs ou producteurs : ceci permettant de prendre en considération les contraintes de production et d'agir contre la logique de "supermarché".



INCUBATION DE PROJETS NOUVEAUX

L'association TOUT NAT', acteur de l'économie solidaire, a inscrit dans ses objectifs la solidarité par l'action.

L'idée centrale de cette initiative est que chacun des projets défende une dynamique de création de liens éthiques et solidaires.

De nombreux projets ont vu le jour depuis 2002 :

- ⌘ Atelier de formation aux massages ;
- ⌘ Association TRITON, cours de musique et concerts latino-américains : cette association a créé un emploi permanent et de nombreux emplois intermittents du spectacle vivant ;
- ⌘ Association DANSE ACTIVE soutenue au démarrage, vole de ses propres ailes ;
- ⌘ Un jeune Rmiste squatteur d'une friche agricole en moyenne montagne a pu racheter ce terrain en vente et s'installe comme paysan, futur coopérateur de la coopérative Tout Naturellement Producteurs ;
- ⌘ Un maraîcher bio se réinstalle sur Aix et développe son activité de maraîchage péri-urbain ;
- ⌘ Un groupe de Gardanne " Fraises et potirons " s'est inspiré de nos méthodes pour donner naissance à leur projet ;
- ⌘ D'autres groupes sur Buis les Baronnies, Forcalquier, Digne, Périgueux, Lons le saunier, La Bastide de Seroux sont suivis pour atteindre le même objectif.
- ⌘ table d'hôte collective bio directe de fermes adhérentes

ARCHITECTURE ET ENVIRONNEMENT

Recherche, développement et production

L'association TOUT NATURELLEMENT souhaite développer les points suivants :

⌘ Activité de formation aux éco-énergies

⌘ Recherche et développement autour du système SPAD

⌘ Recherche et développement autour de la carburation à l'huile pour les moteurs Diesel.

Nous prévoyons également la fabrication de cuiseurs solaires et de capteurs solaires thermiques.

Education à l'environnement

Malmené par l'activité humaine et le développement technologique, notre environnement s'épuise sous nos yeux chaque jour. Pollutions, épuisement des ressources, sont parmi les fléaux contemporains les plus préoccupants pour les générations futures.

Là encore, il s'agit de sensibiliser la population, notamment en travaillant sur l'éducation à l'environnement en s'adressant prioritairement aux enfants. En effet, ce sont eux qui seront les prochains dépositaires de ce patrimoine qu'est la Terre et c'est aussi par eux que l'évolution des mentalités sera possible.

Des actions de découverte et de connaissance de la nature seront donc engagées afin d'aller dans ce sens, notamment en tissant des liens avec des partenaires expérimentés (Ligue de Protection des Oiseaux ; Connaître et Protéger la Nature ; Les Petits Débrouillards...).

Dans cet environnement privilégié que sera l'EcoSite, nous souhaitons travailler à connaître et valoriser les ressources naturelles mais aussi à développer une réflexion autour de la gestion des déchets (compost).

Importation - Distribution – Installation (énergie solaire...)

Ce projet est porté par l'association TOUT NATURELLEMENT SOLIDAIRES (TNS). Il a pour objectif de participer au déploiement démocratique de l'ensemble des énergies renouvelables dans la région PACA et le sud de la France.

Cette activité a démarré sous forme de groupement d'achat de matériel solaire thermique et de chanvre d'isolation en circuit court en coopération avec les producteurs. Devant le succès de l'opération « auto-installation », face à une demande croissante d'aide à l'installation, TNS propose désormais un accompagnement professionnel à l'installation

des matériels proposés.

TNS a pour perspective d'élargir sa gamme d'éco-matériaux pour la construction et la rénovation.

Erard Service veut installer et développer une activité d'agence commerciale pour l'énergie solaire et principalement dans le domaine photovoltaïque avec plusieurs commerciaux.

EcoAvenir développe la SCOP ARBAT, société de construction de bâtiments ossature bois et d'éco construction.

FORMATION

L'expérience et les objectifs de la partie formation d'un collectif * associatif, composé de TOUT NATURELLEMENT, APTE, OUVERT ET DURABLE, ET ECOAVENIR, spécialisé en promotion formation aux énergies renouvelables et écoconstruction

Nous souhaitons mettre en place une formation longue accessible à une grande diversité de personnes articulée autour d'un projet professionnel viable.

Objectifs

La formation fait partie intégrante du développement, surtout dans les domaines en émergence qui nécessitent une implication individuelle très forte sur le terrain. Le stage proposé vise à former des "agents de développement".

Ils seront capables de :

- ☒ proposer des actions en cohérence avec les programmes mis en œuvre, réalisables techniquement, finançables dans le cadre actuel (européen, national, régional) ;
- ☒ fournir les éléments techniques, économiques et juridiques aux maîtres d'ouvrages concernés ;
- ☒ suivre la bonne réalisation de ces projets et en tirer les bilans.

Un hall d'exposition présentera sous forme de maquettes ou posters des solutions à base d'énergies renouvelables. Il offrira un bon accueil du public.

Une salle de cours accueillira (une quarantaine) des stagiaires avec tout l'équipement nécessaire.

Enfin, un atelier permettra le développement des activités de recherche en matière de développement des techniques écologiques.

Une métrologie pourra également mesurer en temps réel les performances des capteurs solaires, l'évolution des besoins... Elle permettra d'effectuer des manipulations, des essais.

TOURISME VERT

Le tourisme vert, c'est vivre en harmonie avec la nature. L'écologie est une lecture de l'histoire humaine qui privilégie la vie et l'épanouissement de la personne dans une société conviviale.

C'est la critique d'une civilisation fondée sur la volonté de puissance et d'accumulation de biens matériels, pillant les ressources de la planète et menaçant la survie même de l'humanité. C'est l'application du droit à l'amour, à la beauté, à la dignité pour tous.

Eco-camping C'est la possibilité d'offrir, notamment à des citadins privés de l'accès à un espace naturel et reposant, de vivre détendus et dans le plaisir d'être un peu entre soi dans un cadre arboré.

Les structures offertes seront abordables à différents revenus de personnes jeunes et âgées, isolées ou en famille.

Un cahier des charges et une charte éthique engageant les 2 parties, accueillants et accueillis, au respect de l'état des équipements comme de l'environnement.

Une information est donnée aux accueillis sur les activités sportives, patrimoniales et culturelles du secteur.



CONCLUSION

En cette période difficile pour la planète et pour les humains, de perte de sens et de repli individuel par la peur de l'autre, et non l'ouverture généreuse, il nous semble nécessaire de créer dans la sérénité, des démarches de vie empruntant des pratiques écologiques solidaires.

La pré-étude réalisée entre 2005 et 2006, à travers la rencontre de Maires, Présidents de communautés de communes, élus en charges de l'urbanisme, nous permet de conclure que :

C'est possible aujourd'hui !

Les différentes initiatives européennes dans l'éco-construction collective, permettent d'atteindre plusieurs objectifs :

- réaliser des ensembles de constructions, de vie sociale et culturelle, de pratiques agricoles respectueuses du vivant pour un mieux-vivre ensemble ;
- de participer à l'insertion humaine, non par la charité soumise, mais par l'appel à la créativité par un travail éveillant la passion et la solidarité.

-

Pour cela, nous sommes déterminés à rechercher les partenaires qualifiés et enthousiastes afin de finaliser l'étude-action de ce programme tourné vers l'avenir.

Mais il y a urgence et nécessité d'obtenir l'appui de maires locaux, d'élus généraux et régionaux, en vue de résoudre l'accès au foncier sans lequel un tel projet ne peut voir le jour.

C'est donc à une volonté politique, sociale, écologique déterminée des élus, administratifs, techniciens et associatifs de la région PACA que nous vous convions.

La création d'un éco-site, reproductible ailleurs, est attendue pour une noble culture de partage et de fraternité, invitant chaque décideur et acteur à la responsabilité dans la dignité, envers les générations futures.

ANNEXE 1 : RETRO-PLANNING

	Pré-étude-action	Finalisation de l'Etude action	Conceptualisation	Réalisation		
Dénomination	année N - 1	année N	N+1	N+2	N+3	N+4
Vie du collectif	Réflexion constitution		Financement	Mobilisation	Régulation	Régulation
Comité de pilotage	Prospection Constitution	Mobilisation Régulation Fonctionnement	Fonctionnement	Fonctionnement		
Urbanisation VRD		Pré étude	Étude	Réalisation	Réalisation	
Construction						
Camping				Sanitaires Plantations	50 places	
Bungalows camping				10 bungalows	10 bungalows	
Habitat				4 à 10 maisons	4 à 10 maisons	8 à 20 maisons
Bâtiment collectif				500 m ²		
Bâtiments activités				1000 m ²	1000 m ²	1000 m ² si projet maxi
Chaufferie collective			Réseau	Chaudière		

ANNEXE 2 : LA CHARTE

Charte éthique du Collectif " Attitudes Solidaires " pour le projet Eco-site



Avec l'ambition de réaliser " un possible vivre autrement ",
les signataires de la Charte s'engagent à respecter et à garantir les articles suivants :



Article 1 : Solidarité et éco-citoyenneté

Développer des solidarités, notamment intra et inter-générationnelles, qui respectent les différences et placent l'être humain au centre d'un environnement à partager dans le cadre d'un mieux vivre collectif et qui sont basées sur le principe de l'entraide, du partage et de l'attention aux besoins et aux sentiments des autres personnes.

Article 2 : Environnement et empreinte écologique

Rechercher une constante de qualité, de complémentarité et d'intégration des réalisations dans un environnement respecté. Garantir la réduction de notre empreinte écologique dans l'objectif d'atteindre l'équilibre global du site.

L'attention sera portée à réduire l'utilisation de ressources non-renouvelables, la production et la diffusion de rejets polluants ou de toute autre action néfaste sur l'environnement.

Article 3 : Education et formation

S'inscrire dans une démarche d'éducation populaire en mobilisant les savoirs, les savoir-faire et savoir-être, par une pratique de pédagogie active pour une société équitable.

Aider les moins expérimentés à gagner en autonomie par le partage des connaissances.

Permettre et faciliter la reproductibilité de cette démarche novatrice en d'autres lieux.

S'inscrire dans une attitude d'*éco-citoyenneté* avec comme objectif, d'être dans une démarche d'*initiative d'utilité publique*.

Article 4 : Ouverture et laïcité

Réaliser un Eco-site ouvert sur le monde, intégré à la société (du village à la planète), sensibilisé par toutes les inégalités et les injustices envers tous les êtres vivants et fondé sur le principe de laïcité. Les convictions religieuses, spirituelles, philosophiques ou politiques, relèvent de l'intimité de l'individu et de sa liberté de conscience.

Article 5 : Eco-construction et auto-construction

Participer, en fonction de ses moyens et de ses possibilités, d'une manière ou d'une autre et suivant *le parti architectural* prédéfini, à l'auto-construction de l'Eco-site, ainsi qu'à sa vie quotidienne et à sa gestion.

Article 6 : Gouvernance et transparence

Participer au développement d'une nécessaire intelligence collective pour conduire la réalisation et la pérennisation de l'Eco-site en propriété " collective ".

Promouvoir une bonne gouvernance, dont les fondements de base sont : l'égalité, la démocratie représentative et la démocratie participative.

Réaliser en commun, dans le plus grand respect possible d'ouverture, de transparence et de responsabilité, un " possible vivre ensemble, autrement ".

Article 7 : Respect et tolérance

Œuvrer pour le respect de chaque personne quelque soit son origine ethnique ou sociale, sa race, sa culture, sa langue, ses convictions religieuses, spirituelles, philosophiques ou politiques, son âge, son handicap, son sexe et son identité sexuelle.

Le respect mutuel et la tolérance ne peuvent s'appliquer que dans le cadre de la responsabilisation des droits et des devoirs de chacun.

Article 8 : Egard à l'enfance et aux personnes âgées

Dans un cadre participatif et représentatif défini, les enfants expriment leur opinion librement. Celle-ci est prise en considération pour les sujets qui les concernent, en fonction de leur âge et de leur maturité. Dans toutes les actions relatives aux enfants, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

Une obligeance particulière est portée à l'égard du droit des personnes âgées à mener une vie digne et indépendante et à participer à la vie collective sociale et culturelle.